

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 septembre 2014

OBJET :

**Plan Local de Redynamisation de Meurthe-et-Moselle
Avenant technique n°2.**

Rapporteur : M. LE MAIRE
Délibération n°3

EXPOSE DES MOTIFS :

Impacté par le plan de restructuration des sites militaires engagé par le Ministère de la Défense en 2008, le site des anciennes casernes Kléber à Essey-lès-Nancy a été rendu éligible au plan local de redynamisation (P.L.R.) de Meurthe-et-Moselle, signé le 13 octobre 2011, pour une durée de 3 ans avec possibilité d'être prorogé de 2 ans.

Dans ce cadre, l'Etat a alloué une enveloppe globale de 3M€ pour la Meurthe-et-Moselle, dont 1 M€ affecté au site Kléber.

Soucieux d'accompagner cette démarche en raison du positionnement stratégique du site au sein de l'agglomération et des enjeux de reconversion durable, le Grand Nancy et la ville d'Essey-lès-Nancy ont souhaité s'impliquer pleinement dans le P.L.R., notamment, en apportant respectivement un financement à hauteur de 983 301 € et 20 000 €, auquel s'ajoute une participation de l'E.P.F.L. de 470 696 €.

Lors de sa séance du 13 décembre 2013, le Conseil municipal a approuvé l'avenant 1 du P.L.R réorganisant, pour la caserne Kléber, l'action n°3.

L'ensemble des partenaires du PLR de Meurthe-et-Moselle demande aujourd'hui une prolongation de deux ans de la durée du PLR, pour permettre aux dernières actions inscrites dans ce plan de redynamisation d'être engagées dans de bonnes conditions.

Ces actions présentent un potentiel fort en terme de création d'emploi et permettront de structurer les bassins d'emploi. L'attention portée à l'intégration des projets avec le reste du tissu économique et social, et les relations

partenariales avec les différents acteurs locaux démontrent d'une volonté indéniable de valoriser les territoires du Toulous et du Grand Nancy.

PROPOSITIONS

Vu l'avis favorable émis par la Commission « Urbanisme -Travaux - Voirie » réunie le 4 septembre 2014, il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les termes du projet d'avenant technique n°2 au P.L.R. de Meurthe-et-Moselle entre le Grand Nancy, l'Etat, la ville d'Essey-lès-Nancy et l'E.P.F.L., notamment,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'avenant technique n°2 au P.L.R. à intervenir.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 19 septembre 2014.

Extrait conforme



Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Breuille', is written over the right side of the official seal.

Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2014

tenu sous la présidence de
M. Michel BREUILLE, Maire,

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	25
- Nombre de votants :	29
- Convocation du Conseil Municipal le :	05 septembre 2014
- Convocation distribuée le :	09 septembre 2014
- Affichage du procès-verbal le :	19 septembre 2014

PRESENTS

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, MME COLMÉ, M. VOGIN
Adjoints,

- MME LEDROIT, M. FRANIATTE, MME GEORG, M. PERNOSSI, MME SAGET, M.
HOFFER, MME PARISOT, M. ROSSIGNON, MME LANZI, MME DOLATA, M.
GONCALVES, M. MARSON, M. LEINSTER, MME MATHIEU, M. RIFF, MME
PAGELOT, M. CLOMES, MME POYDENOT D'ORO DE PONTONX, M. CAUSERO,
Conseillers Municipaux.

POUVOIRS

- M. SAPIRSTEIN à M. PERNOSSI
- MME CADET à M. FRANIATTE
- M. THOUVENIN à M. BREUILLE
- M. DI TOMMASO à MME LEDROIT

SECRETARE DE SEANCE

- MME DEVOUGE

Pour extrait,

Le Maire,




Michel BREUILLE

